Akhbar El Jeich

82

Mars - Avril 2021

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées

Votre fenêtre sur l'Armée

Le Chef d'Etat-Major Emirati en Visite dans Notre Pays



TOYOTA

CMDA S.A

Distributeur Officiel de Toyota en Mauritanie

LE LAND CRUISER PICK UP EST LE MEILLEUR VÉHICULE TOUT TERRAIN AU MONDE



- Carburant : Diesel
- Couple maxi Nm/(tr/min) : 285/2200
- Cylindrée (cm3) : 4164
- Nombre de cylindres : 6
- Nombre de soupapes par cylindre : 2
- Puissance maxi (ch) à tr/mn : 131/3800
- Type de moteur : En ligne

Direction assistée, réservoir supplémentaire, snorkel

Contact:
Tél. (222) 45 25 47 30 - E-mail: ccmda@cfao.com

**Dans la limite des stocks disponibles*

Image non contractuelle

EDITORIAL

L'Armée Nationale

Force de sécurité et outil de développement

Outre sa mission principale de garantir l'inviolabilité des frontières du pays, de préserver sa sécurité, d'assurer sa stabilité et de sauvegarder son indépendance, l'armée nationale participe avec une efficacité remarquable aux événements les plus marquants de la scène régionale et internationale. Cette participation s'est concrétisée à travers les efforts importants déployés dans la lutte contre le terrorisme et la contribution consistante aux missions de maintien de la paix dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca).

L'Armée nationale apporte également d'autres contributions non moins importantes au développement, économique, social et sanitaire du pays . Elle constitue une principale force d'intervention en cas de crise ou de catastrophe. De part sa parfaite organisation et sa présence sur l'ensemble du territoire national et en raison des moyens importants dont elle dispose, l'Armée nationale peut intervenir le plus rapidement possible et se déployer efficacement pour parer aux menaces et calamités diverses. Ceci s'est illustré par l'intervention de plusieurs unités dans la protection de la population et de ses biens lors d'inondations saisonnières et de feux de brousse récurrents.

Il s'est également concrétisé à travers la gestion de la pandémie de la COVID 19, et le rôle distingué joué par l'armée nationale pour y faire face, tant par sa participation au bouclage des frontières terrestres et maritimes, que par l'imposition des couvre-feux, la distribution de paniers alimentaires ou par le rôle des services de santé militaire dans la sensibilisation, le prélèvement, l'analyse d'échantillons aussi que le déploiement d'hôpitaux de campagne.

Dans ce même contexte, des unités spécialisées en travaux publics ont construit des réseaux routiers urbains et interurbains, mis en place des réseaux hydrauliques et exploité des périmètres agricoles dont le plus important est celui de Garak dans la wilaya du Trarza, où les opérations de récolte ont débuté récemment en présence du chef d'état-major général des armées. Sur une superficie de 300 hectares, 108 hectares ont été exploités, dont 60 hectares alloués à la riziculture, avec un rendement prévisionnel de 480 tonnes, et 48 hectares réservés au maraîchage avec une production estimée à 1170 tonnes.

La diversité des tâches accomplies par l'Armée nationale et la multiplicité des activités et des projets qu'elle exécute montrent l'importance de son rôle dans la sécurisation et la défense de la patrie et sa participation significative à l'effort de développement national. Elles reflètent également, son haut niveau d'aptitude et de professionnalisme et signifie toute la confiance don-telle jouit aux plans régional et international.



Sommaire

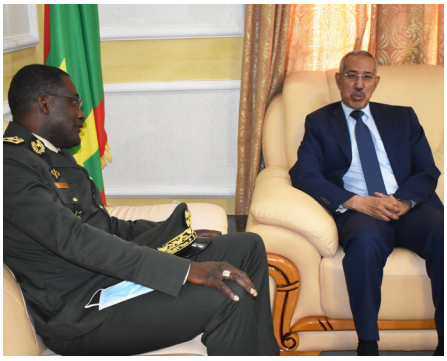


dans ce numéro

3
Editorial
4 - 5
Sommaire
6 - 7
Info
8 - 9
évènement
10 - 11
évènement
12-15
Info
16-17
Tribune libre
18-23
Dossier
24-29
étude et recherche









30
Santé

31
Annonces

Directeur de Publication
Colonel Aref
Rédacteur en chef
Lt-col Sidi Mohamed o Hdeid
Secrétaire de Rédaction
Cne Youssouf Samba Camara
Rédacteurs
Cdt Malamine Coulybaly
Responsable Audiovisuel :
Photographes :
A/C Mamadou Oumar Sarr
A/C Taleb Ould N'dary
Adjt Brahim Ould Saleh
Adjt Ismail Ould Walaty

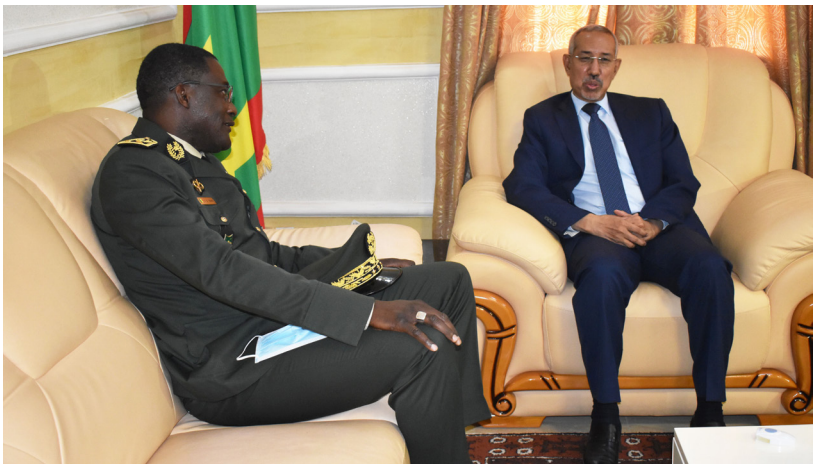
Adjt Ahmed Ould Messoud
Adjt Mohamed Bekaye Samake
Adjt Med Moustapha Amar
S/C Mahfoud O. T'feil
S/C. Mohamed O. Med Mahoud
Sergent Lom Mamadou Samba
Cal Abdoulaye Yero Sall
Saisie
Maitre Aida MBengue
Maitre Hawa Abou ly
Maquette /PAO
Maitre hawa Abou ly

Publicité- Annonces
Maitre Oumou Koulthoum Bounena
Distribution
Adjt Med Deina Ould Zaid
DCRP@hotmail.fr
BP: 208 Tel: (00222) 45245881- 22415708

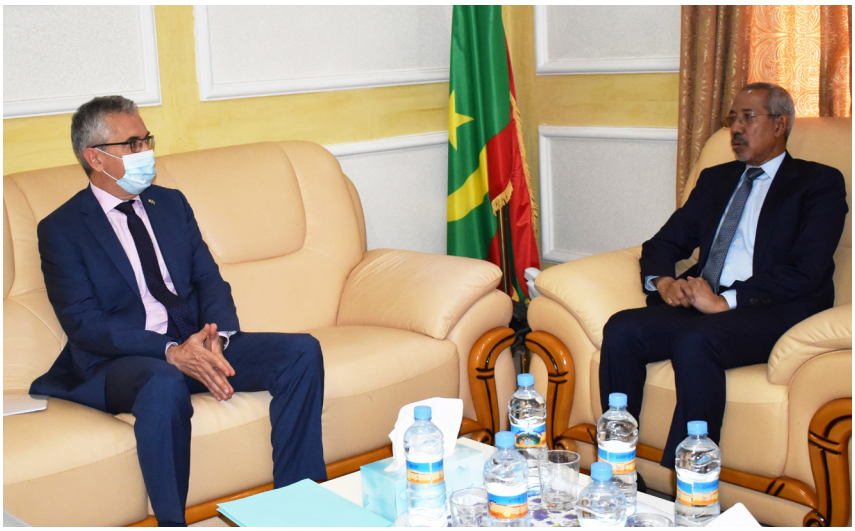
Le MDN reçoit...

l'inspecteur général des forces armées du Sénégal

Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a reçu lundi 3 mai 2021, à Nouakchott, le Général de division, El Hadj Daouda Niang, inspecteur général des Forces armées du Sénégal. La rencontre, à laquelle a pris part le contre-amiral Ahmed Benaouf, chef du troisième bureau à l'état-major général des armées, a porté sur les relations de coopération entre les deux pays frères et, particulièrement, dans le domaine de la défense.



l'ambassadeur de France



Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a reçu, vendredi 2 avril 2021, dans son bureau à Nouakchott, SEM. Robert Moullier, ambassadeur de la République Française accrédité en Mauritanie. Les entretiens ont porté sur les relations de coopération existant entre la Mauritanie et la France et les voies et moyens susceptibles de les raffermir davantage, notamment dans le domaine de la défense. La rencontre s'est déroulée en présence de l'attaché de défense français en Mauritanie et du chef du bureau de coordination au ministère de la défense, lieutenant colonel Tiadhy Mangassouba.

l'ambassadeur de Chine

Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a reçu, lundi 18 avril 2021, dans son bureau à Nouakchott, SEM. Li Baijun, ambassadeur de la République Populaire de .Chine nouvellement accrédité en Mauritanie Cet entretien, qui rentre dans le cadre la prise de service du nouvel ambassadeur dans notre pays, a porté sur les relations de coopération existant entre la Mauritanie et la Chine et les voies et moyens susceptibles de les raffermir davantage, notamment dans le domaine de la défense.



Le MDN et le MIND reçoivent la première dose du vaccin de la Covid 19



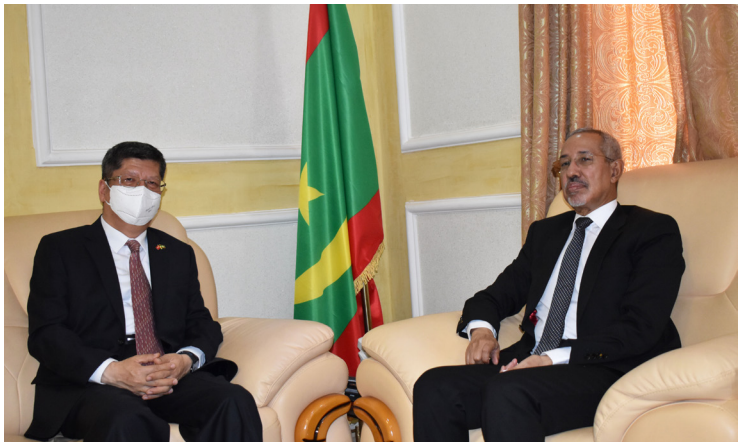
Les ministres de la Défense nationale et de l'Intérieur et de la Décentralisation, respectivement, M. Hanena ould Sidi et M. Mohamed Salem ould Merzoug ont reçu vendredi 9 avril 2021, la première dose du vaccin de la Covid 19 à l'hôpital militaire de Nouakchott.

Le MDN reçoit le haut représentant de l'Alliance pour le sahel

Le Ministre de la défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a reçu, mardi 6 avril 2021, M. Jimmy Adom, Haut représentant de l'Alliance pour le sahel, qui effectue une visite de travail de deux jours dans notre pays. Le Haut Représentant de l'Alliance pour le Sahel était accompagné du représentant spécial de l'Union Européenne pour le Sahel, M. Angel Losada, de l'envoyé spécial de la France pour le Sahel, M. Frédéric Bontems, du délégué par intérim de l'Union européenne à Nouakchott, Mme Anne-François Brady et du Secrétaire Exécutif du G5 Sahel, M. Maman Sambo Sidikou en plus de Son Excellence M. Robert Moullier, Ambassadeur de France accrédité auprès de notre pays.Le Ministre de la Défense nationale a tenu une séance de travail avec cette délégation, qui a porté sur les relations de coopération militaire entre notre pays, (le G5 Sahel) et l'Alliance pour le sahel, à la lumière des menaces sécuritaires auxquelles sont confrontés les pays de la région.



Le MDN reçoit l'ambassadeur de Chine



Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a reçu, mardi 4 mai 2021, dans son bureau à Nouakchott, SEM. Li Baijun, ambassadeur de la République Populaire de Chine accrédité en Mauritanie. L'entretien a porté sur les relations de coopération existant entre la Mauritanie et la Chine et les voies et moyens susceptibles de les raffermir davantage.

Le CEMGA visite le projet agricole de l'armée nationale à Rosso



Le général de division, Mohamed Bemba Meguett, chef d'état-major général des armées, a effectué vendredi 9 avril 2021 une visite d'inspection au projet agricole, de Garak (Rosso)exploité par l'Armée Nationale. Le Chef d'état-major général des armées et sa délégation d'accompagnement ont été accueilli à l'entrée de la ville par le Wali du Trarza, le maire de Rosso et les responsables sécuritaires de la wilaya avant d'être reçu au niveau du projet par le colonel Sidibé Samba, Directeur du Génie militaire. Ce projet exécuté par le Génie militaire depuis le 19 novembre 2020, couvre une superficie de 300 hectares dont 108 hectares ont été déjà exploités. Cette exploitation est répartie entre la riziculture sur une superficie de 60 hectares et le maraichage sur une superficie de 48 hectares dont la récolte a commencé aujourd'hui et pour une durée de sept jours.



La production du projet est estimée à 1170 tonnes de légumes et 480 tonnes de riz. Ce projet, entièrement exécuté et mis en œuvre par l'armée nationale, à travers le génie militaire, reflète la volonté de l'état-major général des armées de contribuer au développement économique du pays et de soutenir les efforts de l'Etat dans la recherche de l'autosuffisance en matière de production maraîchère et rizicole.

Le CEMGA prend la parole lors d'un pot organisé à l'occasion de la promotion d'un groupe d'officiers



Le général de division, Mohamed Bemba Meguett, chef d'état-major général des armées, a assisté jeudi 8 avril 2021 à un pot organisé à l'occasion de la promotion d'un groupe d'officiers de l'armée nationale, dont le général de division, Moctar Bolle Chaabane, chef d'état-major général des armées adjoint. A cette occasion, le chef d'état-major général des armées a présenté ses vives félicitations aux promus, et les a invités à persévérer dans cette voie. Le chef d'état-major général des armées a dit que l'avancement est soumis à des normes strictes et neutres, que sont la justice, l'équité et le rendement qu'appliquent les commissions chargées de préparer les travaux d'avancement sans aucune interférence de l'Etat-major Général des Armées, et que l'avancement est lié à la disponibilité et au rendement et que quiconque fournit un effort obtiendra des résultats. Le chef d'état-major général des armées a souligné l'importance des cérémonies militaires notamment celles organisées à l'occasion des promotions et la nécessité de respecter les traditions dans le but de renforcer la cohésion et de raffermir les liens entre chefs et subordonnés. Le chef d'état-major général des armées a mis en garde contre les indiscrétions et insisté sur la nécessité de respecter le devoir de réserve et de préserver le secret militaire. S'adressant aux officiers, sous-officiers et hommes de troupe présents et à travers eux à tous les militaires, le chef d'état-major général des armées les invités à incarner les valeurs emblématiques de l'institution militaire et à se rappeler que l'incorporation dan l'armée constitue un acte noble dont l'objectif est la défense de la patrie et sa protection ce qui exige de chacun discipline, disponibilité, coopération et cohésion.



L'Ecole Internationale de guerre de Yaoundé en visite dans notre pays

Dans le cadre de la coopération militaire entre notre pays et le Cameroun, la seizième promotion de l'Ecole Internationale de guerre de Yaoundé a entamé une visite de trois jours dans notre pays. La promotion qui effectue ce voyage d'étude se compose d'une délégation d'accompagnement de 15 membres et 59 stagiaires. Son programme comprend une visite au Collège de Défense du G5 Sahel, une audience avec le CEMGAet une visite du musée national. La délégation a été reçue à l'aéroport de Nouakchott par le lieutenant-colonel Mohamad Mahmoud El-Mustapha El-Walati, représentant du troisième bureau de l'état-major général des armées.





La seizième promotion de l'Ecole Internationale de guerre de Yaoundé a effectué jeudi 29 avril 2021, une visite d'information au Collège de défense du G5 Sahel. La délégation de l'Ecole a été accueilli à son arrivée au collège par le colonel-major, directeur adjoint du collège, qui la accompagnée à la rencontre du général de brigade Brahim Val ould Cheibani, directeur du collège de défense. La visite a permis aux visiteurs camerounais et à leurs collègues du Collège de Défense du G5 sahel de visiter les différents compartiments du Collège, et de s'informer sur la nature de la formation dispensée, ils ont suivi également, une présentation détaillée sur le collège, ses missions et ses réalisations. A la fin de la visite, un échange de présents a eu lieu entre la direction du Collège de Défense et le chef de la délégation camerounaise.



Le Général de division, Mohamad Bemba Meguett, Chef d'Etat-major Général des Armées, a reçu vendredi 30 avril 2021, dans son bureau la délégation d'accompagnement de la seizième promotion de l'Ecole Internationale de Guerre de Yaoundé qui effectue une visite dans notre pays du 28 avril au 1° mai 2021. Il est à noter que la délégation camerounaise qui effectue le voyage d'étude comprend 15 formateurs et 59 stagiaires. L'audience s'est déroulée en présence du contre-amiral Ahmed Seiyd Benaouf, chef du troisième bureau, et du général de brigade Saidou Samba Dia, chef du quatrième bureau de l'EMGA.

Suite à la rencontre avec le CEMGA, le contre-amiral Ahmed Seyid Benaouf, chef du troisième bureau de l'EMGA, a présenté vendredi 30 avril 2021 au sein de l'amphithéâtre de l'EMGA, l'approche sécuritaire mauritanienne aux membres de la seizième promotion de l'Ecole Internationale de guerre de Yaoundé, actuellement en visite dans notre pays à travers une conférence qui a mis en évidence les axes principaux de cette approche devenue une référence en la matière.Cette présentation a été suivie par une intervention du général de brigade Saidou Samba Dia, chef du quatrième bureau de l'EMGA qui a repondu aux questions et écouté les commentaires des membres de la délegations Cette conférence constitue la dernière étape du programme de visite de la seizième promotion de l'Ecole Internationale de guerre de Yaoundé dans notre pays.





En visite au Musée national, la délégation de la 16° promotion de l'Ecole Internationale de Guerre de Yaoundé a été reçue par les conservateurs du musée. Les membres de la délégation camerounaise ont visité les différentes ailes du musée, qui renferment des représentations des différentes étapes historiques de notre pays. La délégation était accompagnée lors de cette visite par le lieutenant-colonel Mohamad Mahmoud El-Moustapha El-Walati, représentant le troisième bureau de l'état-major général des armées.

Le CEMGA décore l'officier de liaison espagnol



Le Général de Division, Mohamed Bemba Meguett, chef d'état-major général des armées, a décoré lundi 3 mai 2021 de la médaille de Chevalier de l'Ordre du mérite national, le major Jose Antonio Crimal Caracia, officier de liaison attaché à l'ambassade d'Espagne dans notre pays, à l'occasion de la fin de sa mission en Mauritanie. La cérémonie de décoration s'est déroulée en présence du général de brigade Hamadi Ely Mouloud, chef du deuxième bureau, et du contre-amiral, Ahmed Benaouf, chef du troisième bureau à l'état-major général des armées.

Le CDG5 Sahel en visite à la Garde Nationale

Dans le cadre du programme de formation de sa troisième promotion, le collège de défense du G5 sahel a effectué, mercredi 28 avril 2021, une visite d'information à l'état-major de la Garde nationale. La délégation du CDG5 sahel dirigée par le Général de brigade Brahim Val ould Cheibany, Directeur du collège a été accueillie par le général de brigade Mohamed ould Baba Ahmed, chef d'état-major adjoint de la Garde nationale et le général de brigade Yacoub ould Amar Beyat, chef du troisième bureau qui ont souhaité au nom du général de division, chef d'état-major de la Garde nationale, la bienvenue à l'encadrement et aux stagiaires du CDG5. La délégation du CDG5 a par la suite suivi une présentation du corps de la garde nationale faite par le colonel Ameine et visité en compagnie du colonel Lekbeid le musée de la garde. A la fin de la visite, le chef d'état-major de la garde nationale, général de division Mohamed Cheikh ould Mohamed Lemine Elemine a reçu le directeur du collège et ses principaux collaborateurs et les deux parties ont échangé des présents avant de prendre une photo de groupe.



Le CEMGA reçoit l'inspecteur général des forces armées sénégalaises



Le général de division Mohamed Bemba Meguett, chef d'état-major général des armées a reçu lundi 3 mai 2021, dans son bureau à Nouakchott, l'inspecteur général des forces armées sénégalaises, général de division, El Hadj Daouda Niang actuellement en visite en Mauritanie. La rencontre qui s'est déroulée en présence du chef du troisième bureau de l'EMGA, contre-amiral, Ahmed Benaouf et certains collaborateurs de l'inspecteur général des forces armées sénégalaises, a permis d'examiner les relations de coopération militaire entre les deux pays et les moyens de les développer. A la fin de la réunion les deux parties ont échangé de plaques commémoratives.

Visite du Haut Représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au CDG5 sahel

SEM. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a visité le jeudi matin 22 avril 2021 le Collège de défense du G5 Sahel, où il a été reçu par le général de division, Mohamed Bemba Meguett, chef d'état-major général des armées et le colonel major Mohamed Dolo, directeur adjoint du Collège de défense du G5 sahel. Les deux parties ont tenue une séance de travail avant de suivre une présentation détaillée du collège et de visiter le centre de simulation opérationnelle, où des explications détaillées leur ont été données sur la contribution qualitative du centre à la formation académique et militaire dans les pays du G5. La visite s'est terminée par la prise de photos de groupe et la remise du bouclier commémoratif du collège par le directeur adjoint au haut représentant de l'UE, qui, à cette occasion, a consigné ses impressions dons le livre d'or du collège.



Réunion du CEMGA avec les cadres du CFTAN



À l'issue de sa visite au Centre de Formation Technique de l'Armée Nationale (CFTAN), le général de division, Mohamed Bemba Meguett, chef d'état-major général des armées, a tenu une réunion avec les cadres du centre au cours de laquelle il a incisté a incarner les valeurs emblématiques de l'institution militaire que sont la discipline, le dévouement au travail, la rigueur dans l'exécution des instructions et la bonne présentation. Il a également dit : que l'appartenance aux forces armées constitue un acte noble qui a pour objectif la défense de la patrie et sa protection et non la recherche d'avantages matériels.Dans ce cadre, il a rappelé les récentes mesures décidées par le Président de la République, chef suprême des forces armées en vue d'améliorer les conditions de vie des militaires et sa ferme volonté de poursuivre cet effort dans l'avenir. Il les a également encouragé à prendre les mesures disciplinaires qui s'imposent en cas de violation des consignes relatives à la sécurité, à faire preuve de rigueur dans l'exécution du service de garde en vue de sécuriser les casernes, à recueillir les renseignements et signaler toute atteinte à la sécurité particulièrement à Rosso, ville située sur la zone frontalière. Il a également rappelé l'obligation faite aux militaires de respecter le devoir de réserve en tout moment et en toute circonstance et a mis en garde contre la présence sur les réseaux sociaux. À l'issue de la réunion, le CEMGA, a exhorté les cadres du CFTAN à s'armer de professionnalisme pour atteindre les objectifs du centre qui consistent en l'encadrement et la formation du personnel militaire des différentes unités, afin de leur permettre de faire bénéficier leurs formations de leurs connaissances, compétences et expertise militaire et technique.

Le CEMGA visite le BIM 62 et le CFTAN



Le général de division, Mohamed Bemba Meguett, chef d'état-major général des armées, a effectué vendredi 9 avril 2021 une visite au Centre de Formation Technique de l'Armée Nationale et au 62° Bataillon d'Infanterie Motorisée de la Sixième Région Militaire, basé dans la ville de Rosso. Cette visite a été l'occasion pour le CEMGA de s'informer sur la situation de ces deux formations et de prendre contact avec leur personnel. Au niveau de ces deux formations, le chef d'état-major général des armées a été reçu par les commandants du CFTAN et du BIM 62, respectivement, le colonel Ahmedou ould Yacoub, et le lieutenant-colonel Abdullah ould Souleymane. Le CEMGA était accompagné lors de cette visite, par le général de brigade, Mohamed Val Taquilloullah Rayis, directeur du matériel et du contre-amiral, Ahmed Benouf, chef du troisième bureau, et du général de brigade Saidou Samba Dia, chef du quatrième bureau de l'état-major général des armées.

Le CEMGA visite le CIAN



Le général de division, Mohamed Bemba Meguett, chef d'état-major général des armées, a effectué mercredi 17 mars 2021 une visite au Centre d'Instruction de l'Armée Nationale à Akjoujt, où il a été reçu par le colonel Mohamed ould Heiba, commandant du centre, entouré de ses principaux collaborateurs. Après le déjeuner, le CEMGA a pris contact avec les cadres et le personnel du centre. Le CEMGA était accompagné lors de cette visite par le colonel Mohamed El-Mami ould Eguelaye, conseiller du CEMGA, du Lieutenant-colonel, Mohamed Radhi ould Edeya, chargé du protocole et du Lieutenant de Vaisseau, Mohamed ould Brahim Salem,aide de camps du CEMGA.

Le CEMGA visite le BATLOG



Le général de division, Mohamed Bemba Meguett, chef d'état-major général des armées, a effectué vendredi 9 avril 2021 une visite d'information et d'inspection au Bataillon logistique relevant de la direction du Matériel implanté à Tiguend. Cette visite a permis au chef d'état-major général des armées d'examiner de près l'état de préparation de ce bataillon, qui est chargé d'assurer le soutien logistique et technique des unités avancées, en particulier les Groupements spéciaux d'intervention. Le CEMGA était accompagné lors de cette visite, par le général de brigade, Mohamed Val Taquilloullah Rayis, directeur du matériel et du contre-amiral, Ahmed Benouf, chef du troisième bureau, et du général de brigade Saidou Samba Dia, chef du quatrième bureau de l'état-major général des armées. A son arrivée, la délégation a été reçue par le colonel Mohamed El-Moctar El-Keyhle, commandant de la sixième région militaire, et le lieutenant-colonel Ahmed Salem Abeid, commandant du Bataillon logistique.

Le CDG5 Sahel en visite à l'EMGA



Dans le cadre du programme de formation de sa troisième promotion, le collège de défense du G5 sahel a effectué, jeudi 29 avril 2021, une visite d'information à l'Etat-major Général des Armées. La délégation du CDG5 sahel dirigée par le Général de brigade Brahim Val ould Cheibany, Directeur du collège a été accueillie à son arrivée par le colonel Sidi Mohamed ould Né chef adjoint du du troisième bureau de l'EMGA. la délégation du CDG5 sahel a suivie une présentation de l'approche sécuritaire mauritanienne faite par le contre-amiral Ahmed Seyid Benaouf chef du troisième bureau qui a souhaité au nom du général de division, Mohamed Bemba Meguett, CEMGA, la bienvenue à l'encadrement et aux stagiaires du CDG5. A la fin de la visite, les deux parties ont échangé des présents avant de prendre une photo de groupe.

le CEMGA visite la garnison d'Atar

Le général de division, Mohamed Bemba Meguett, chef détat-major général des armées, a effectué mercredi 17 mars 2021, une visite d'inspection à la troisième région militaire et à l'école militaire interarmes d'Atar. Le CEMGA s'est informé au cours de cette visite de l'état d'avancement des travaux de construction de quelques installations appartenant aux deux formations. Il a également pris contact avec les cadres et le personnel de la garnison. Le CEMGA était accompagné lors de cette visite par le colonel Mohamed El-Mami ould Eguelaye, conseiller du CEMGA, du Lieutenant-colonel, Mohamed Radhi ould Edeya, chargé du protocole et du Lieutenant de Vaisseau, Mohamed ould Brahim Salem,aide de camps du CEMGA.



Le CEMGAA reçoit l'attaché militaire portugais

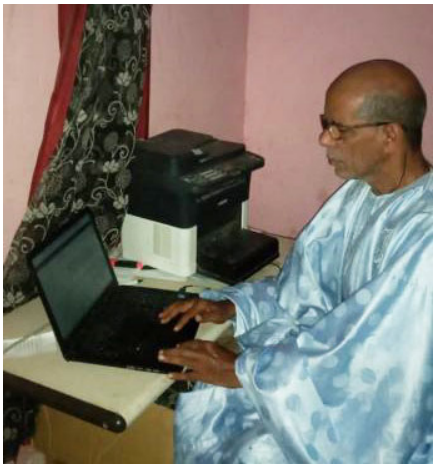


Le général de division, Moctar Bolle Chaabane, Chef d'état-major général des armées adjoint, a reçu jeudi 8 avril 2021 dans son bureau, le colonel Carlos Manuel Monteiro, attaché militaire du Royaume du Portugal accrédité dans notre pays avec résidence au Royaume du Maroc. La rencontre qui s'est déroulée en présence du contre-amiral, Ahmed Benaouf a porté sur les relations de coopération militaire entre les deux pays amis et sur les moyens de les renforcer.

Plus tôt dans la journée, l'attaché militaire portugais a rencontré le général de brigade Mohamed ould Hreitani, chef d'état-major de l'armée de l'air et le contre-amiral, Mohamed Cheikhna Taleb Moustaph, chef d'état-major de la marine nationale.

Lutte contre le terrorisme : Les va-t-en-guerre perdent du terrain...

Il est de plus en plus admis que dans les guerres complexes d'aujourd'hui, il y a rarement de vainqueur ou vaincu. Autant les conflits armés perdurent et gagnent en intensité, autant ils perdent en popularité, et leur financement sur le dos du contribuable devient problématique. C'est l'une des raisons qui explique la raréfaction des guerres conventionnelles intra étatiques. La lutte contre le terrorisme doit, elle aussi, être perçue sous cet angle. La conduire en misant sur la puissance militaire a montré ses limites. Des fronts de plusieurs types, en plus de la lutte contre le terrorisme. Les enjeux et les défis stratégiques sont multiples et variés. Pour les Américains et leurs alliés occidentaux, il y a des impératifs ou cibles prioritaires qui ont pour noms : Chine, pays émergents, changements climatiques, l'après pandémie de covid 19, trouver un nouvel accord de dénucléarisation avec l'Iran, investir les champs d'application du multilatéralisme…
Il s'agit de nouveaux risques et défis géopolitiques qui ne sont pas forcément militaires ou violents. Comme déjà évoqué, ils concernent d'abord la compétition entre les grandes puissances, notamment entre la Chine d'un côté, les Etats-Unis et les pays occidentaux d'autre part. Contrairement à la bipolarisation du monde, qui avait accompagné la Guerre froide, les rivalités d'aujourd'hui entre les grandes puissances n'impliquent pas nécessairement des frictions ou des ruptures radicales et violentes. Il y aura toujours entre les adversaires des rapports d'interdépendance et des passerelles d'échange et de dialogue de plusieurs ordres : économiques, financiers, diplomatiques…
Le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, explique très bien ce genre de rapports fluctuants en décrivant le fonctionnement en dents de scie des liens de son pays avec la Chine : « Notre relation avec la Chine sera concurrentielle quand elle doit l'être, collaborative quand elle peut l'être et antagoniste quand c'est nécessaire ».
L'environnement et le multilatéralisme constituent d'autres champs de rivalité géopolitique. La nouvelle administration américaine s'y engage à fond, et à "100 à l'heure", en vue de rattraper les temps et les occasions perdus par l'ancien président Trump. Le sommet virtuel sur les changements climatiques organisé les 22 et 23 avril courant par Joe Biden en est une belle illustration. Dans le même sens de reprise du leadership américain, mais dans le domaine multilatéral, s'inscrivent la réintégration par les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat et sa réintégration des institutions et programmes onusiens, tels que l'OMS, l'UNRWA…



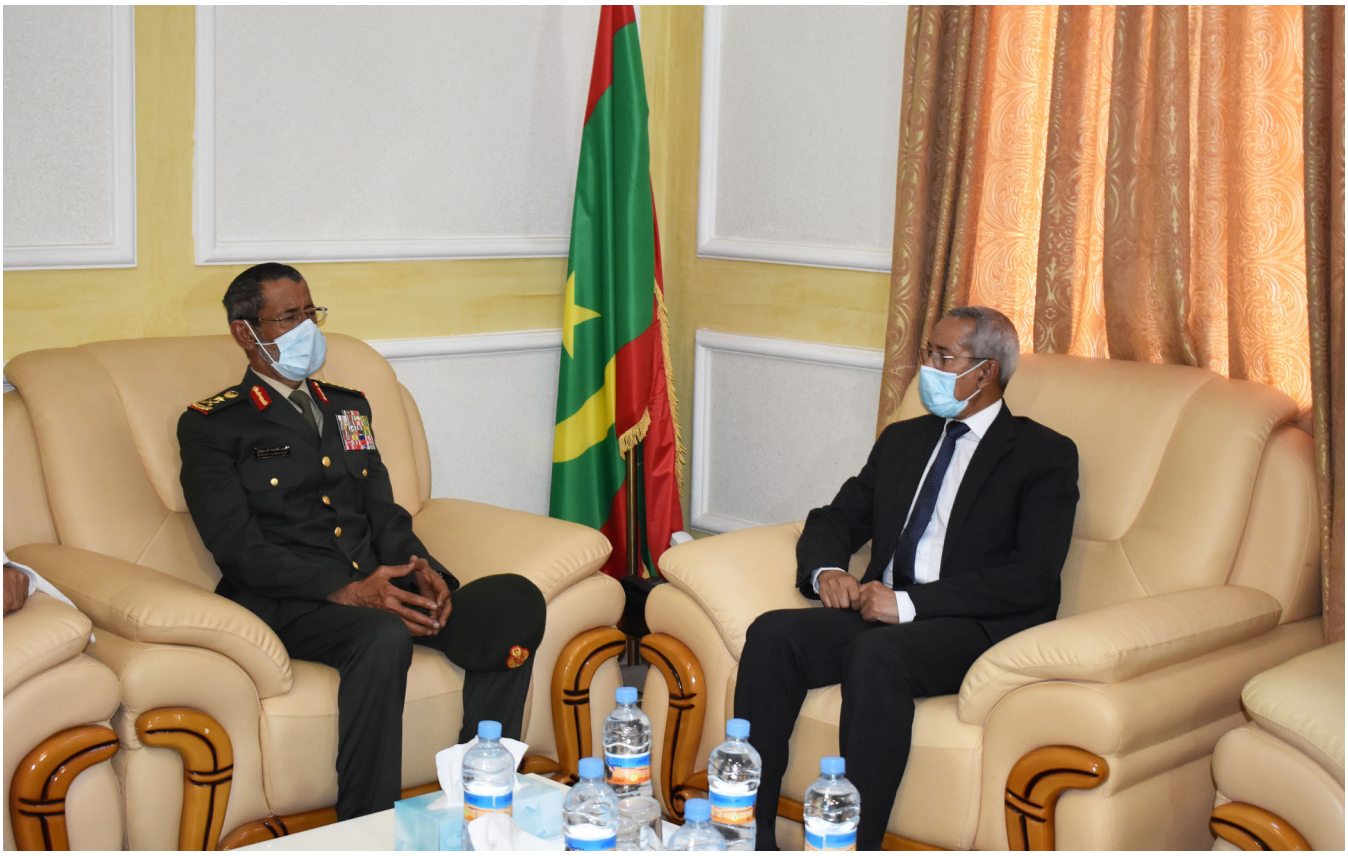
Colonel (er) El Boukhary Mohamed Mouemel

Dans ces conditions, "guerroyer contre le terrorisme passe au second plan, pour l'administration Biden et ses alliés", serions-nous tentés de dire. Mais c'est aller un peu trop vite en besogne.
Un combat permanent, aux visages multiformes et variables…
En fait, la complexité du thème de la lutte contre le terrorisme, le caractère mutant du concept et sa gravité le rendent omniprésent dans toutes les politiques, comme dans la réflexion stratégique. Il s'agit d'un combat permanent où les actions à mener se conjuguent à tous les temps et tous les modes : au présent, au passé, au futur… au conditionnel, à l'impératif…
Autrement dit : la lutte contre le terrorisme est en mouve-

ment perpétuel. C'est pourquoi les deux puissances occidentales les plus engagées sur des fronts extérieurs de lutte contre le terrorisme, sont en train de revoir leurs politiques en la matière. Les Américains se rendent compte que, contrairement à la vision va-t-en guerre de Bush « junior », il est impossible d'éradiquer le terrorisme en lui opposant uniquement la puissance militaire, même si celle-ci est bien supérieure à l'ennemi. Après moult hésitations et tergiversations, ils procèdent actuellement à la mise en place du processus final de retrait de leurs troupes de l'Afghanistan. Il aura lieu dans un mois, selon la planification du Pentagone. Cependant, l'opération semble assez laborieuse. D'autant plus que l'administration américaine ne veut pas lâcher le régime afghan et ses alliés locaux, alors qu'elle pense en même temps aux voies et moyens lui permettant de composer avec les Talibans. Un dilemme difficilement jouable, et qui pourrait être lourd de conséquences ! Néanmoins, le désengagement militaire américain dans des délais aussi brefs, tel que présenté par l'équipe de Joe Biden, parait irréversible. Aura-t-il des répercussions allant dans le sens d'apaisement dans d'autres régions du monde ? Certainement. En effet, de leur côté, les Français se sentent sous pression de plus en plus insupportable au Sahel. Leur effort de guerre dans cette région est trop coûteux pour être soutenu plus longuement. Le réajustement du dispositif Barkhane est à l'ordre du jour depuis plusieurs mois. Tout portait à croire qu'il serait allégé rapidement. Toutefois, la mort subite et brutale d'Idriss Déby, le grand allié militaire de la France dans la sous-région, pourrait retarder l'échéance. … La peur de contracter le virus passe cette fois au second plan ! La présence d'Emmanuel Macron aux obsèques de l'ancien président tchadien en dit long sur l'intérêt qu'accorde la France à l'après Idriss Déby. Surtout que le président français n'avait pas pris part auparavant, en présentiel, au somment du G5-Sahel qui s'est tenu à N'Djaména en février dernier. « La crise sanitaire » l'en a empêché, selon l'explication donnée par l'Elysée, et ce, bien qu'il soit censé acquérir une immunité anti covid 19 : il a attrapé la maladie deux mois plutôt, en décembre 2020. Mais aujourd'hui, son appel lancé à l'occasion des funérailles d'Idriss Déby, à partir de la capitale tchadienne, pour un dialogue inclusif entre Tchadiens, prouve que ses soucis géostratégiques actuels transcendent ses craintes personnelles de capter le SARS-CoV-2. D'autre part, son discours devrait être vu comme un message d'apaisement général, qui ne se limite pas seulement aux protagonistes tchadiens. Il s'adresse implicitement à tous les acteurs locaux impliqués dans les conflits armés au Sahel. Y sont inclus les mouvements armés et groupes rebelles dans d'autres pays, notamment au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Et il est illogique d'en exclure les groupes « djihadistes », alors que ceux-ci sont les plus actifs, les mieux structurés et les plus efficaces sur le terrain. Dialoguer avec eux s'impose. La France ne pourra pas continuer à ignorer ou rejeter cette évidence déjà largement entreprise par ses alliés américains, et mise en marche par ses partenaires sahéliens les plus concernés par la lutte contre le terrorisme, notamment par les autorités maliennes et burkinabés.

En outre, elle y est encline du fait que le terrorisme qualifié, à tort ou à raison, "d'islamiste" n'est plus l'unique ennemi qui menace l'Occident et le monde, en matière de guerre asymétrique. Le refus de Donald Trump de reconnaitre les résultats des dernières élections présidentielles américaines, l'occupation du Capitole par ses partisans, la poussée de l'extrême droite, des mouvements populistes, de la xénophobie à travers la planète… sont autant de facteurs crisogènes qui font le lit d'un extrémisme violent et d'un terrorisme amorphe, aux couleurs multiples : « blanc » en Europe et en Amérique, « jaune » en Asie, ethniciste, tribaliste ou religieux en Afrique et dans d'autres régions du monde. Y faire face requiert la mise en œuvre d'approches, stratégique et tactique, multidimensionnelles. La puissance militaire constitue l'un des piliers à favoriser. Mais pas seulement : le dialogue et la négociation aussi. Sur ce point, il y'aurait sans doute moins de controverses quand il s'agira de suprématistes blancs. Discuter ou négocier avec eux serait plus facile à faire accepter au sein des opinions publiques occidentales que lorsqu'il s'agit de terroristes '' islamistes''. Comme quoi, la mauvaise règle discriminatoire, « deux poids, deux mesures », n'épargne pas la lutte contre le terrorisme.

Le chef d'état- major des armées de l'Etat des Emirats Arabes Unis en visite dans notre pays



Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a reçu, mardi 30 mars 2021, en audience dans son bureau, le général Hamad Mohamed Thani Al-Roumaithi, Chef d'état-major des forces armées des Émirats arabes unis, actuellement en visite dans notre pays à la tête d'une délégation de haut niveau des forces armées de ce pays frère. L'entrevue, s'est déroulée en présence du chef d'état-major général des armées, le général de division, Mohamed Bemba Meguett, du chef du 2ème Bureau de l'EMGA, le général de brigade Hamadi ould Ely Mouloud et de l'ambassadeur des Émirats arabes unis accrédité auprès de notre pays, SEM. Hamad Ghanem Hamad Lemhairi, s'inscrit dans le cadre de la visite de trois jours, que la délégation militaire des Émirats arabes unis effectue actuellement en Mauritanie.



L'audience a été l'occasion de débattre des relations de coopération existant entre les deux pays frères et des moyens de les renforcer, notamment dans le domaine de la défense.

Suite à cette entrevue, le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a élevé, mardi 30 mars, dans son bureau au ministère à Nouakchott, à la dignité de Commandeur de l'Ordre du Mérite national, le général de division, Hamad Mohamed Thani Al-Roumaithi, Chef d'état-major des forces armées des Émirats arabes unis. La cérémonie de décoration s'est déroulée en présence du chef d'état-major général des armées le général de division Mohamed Bemba Meguett, le chef d'état- major particulier du Président de la République, vice-amiral Isselkou ould Cheikh El Weli, le secrétaire général du ministère Général de brigade, Cheikh Diallo, plusieurs officiers supérieurs du ministère de la Défense ainsi que la délégation accompagnant le chef d'état-major des forces armées de l'État frère des Émirats Arabes Unis.







Auparavant, le Chef d'état-major général des armées, le Général de division Mohamed Bemba Meguett, a accueilli, lundi, à l'aéroport international Oum Tounsi le Chef d'état-major des forces armées des Émirats Arabes Unis, le Général de division Hamad Mohamed Thani Al Rumaithi en visite de travail dans notre pays. La visite du chef d'état-major émirati, accompagnée d'une importante délégation,devra se poursuivre jusqu'au 31 mars prochain. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations de coopération militaire bilatérale liant la Mauritanie aux Emirats Arabes Unis et les moyens de les consolider davantage dans l'intérêt des deux pays. Le CEMGA était accompagné d'une délégation d'accueil comprenant le Général de brigade Moctar Bolle Chaabane, CEMGAA, le Général Mohamed ould Hreitani, chef d'état-major de l'armée de l'air, e contre-amiral, Mohamed Cheikhna Taleb Moustaph, chef d'Etat-major de la marine nationale, le général de brigade, Hamadi Ely Mouloud, chef du deuxième bureau, le contre-amiral, Ahmed Benaouf, chef du 3ème Bureau et le colonel Saidou Samba Dia, chef du quatrième bureau de la l'EMGA.





Après son rivée à l'EMGA, le Chef d'état-major général des armées, le Général de division Mohamed Bamba Meguett, a tenu une séance de travail, mardi 30 mars, avec le Chef d'état-major des forces armées des Émirats Arabes Unis, le Général de division Hamad Mohamed Thani Al Rumaithi. La réunion a permis d'aborder le renforcement des relations de coopération militaire entre la Mauritanie et les Émirats Arabes Unis et les moyens de la développer dans l'intérêt commun des deux pays frères, notamment dans le domaine de la défense.





Par la suite, la délégation militaire émiratie a visité le Complexe Mohammed Ben Zayed pour les hautes études militaires de Nouakchott. ainsi le général de Divison Mohamed Bemba Meguett, CEMGA, Accompagné du Général Hamad Mohamed Thani Al-Rumaithi, chef d'état-major des forces armées des Émirats arabes unis, a effectué une visite d'inspection et d'information au Collège de défense du G5 Sahel. La délégation a été reçue par le général de brigade, Brahim Val ould Cheibani, directeur du collège. La délégation a pu suivre une présentation détaillée du Collège de défense, faite par le général commandant du collège, avant de procéder à la visite des infrastructures de cette institution, au cours de laquelle elle a pu écouter des explications détail-





lées sur les missions de tous les bureaux et service de cette institution. La visite s'est terminée par la prise de photos-souvenirs et la remise du bouclier du collège au chef d'état-major des forces armées des Émirats arabes unis, qui, à cette occasion, a consigné ses impressions sur le livre d'or du Collège de défense du G5 Sahel. Il est à noter que l'édification du complexe Mohamed Ben Zayed, qui comprend le Collège de défense du G5 Sahel et l'École nationale d'état-major, est le fruit de la coopération militaire fraternelle entre notre pays et les Emirats Arabes Unis. Le Collège de Défense constitue, aujourd'hui, un établissement scientifique de référence pour la formation des cadres et chefs des armées des pays du G5 du Sahel.





Dans le cadre de cette visite, l'École nationale d'état-major a accueilli, mercredi 31 mars 2021, la délégation militaire émiratie de haut niveau, conduite par le général Hamed Mohamed Thani Al-Rumaithi, chef d'état-major des forces armées des Emirats Arabes Unis, en visite dans notre pays. Le chef d'état-major émirati était accompagné, lors de cette visite, du général de division Mohamed Bemba Meguett CEMGA. A son arrivée, la délégation a été reçue par le Colonel Sidi Mohamed ould Hamady commandant de l'ENEM. La délégation a pu suivre une présentation détaillée de l'école



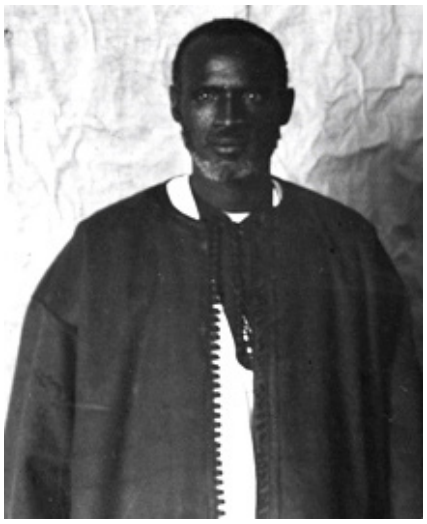




présentée par le commandant de l'ENEM. La délégation a également visité les infrastructures de l'ENEM où des explications détaillées ont été données sur les missions de tous les bureaux et services. La visite s'est terminée par la prise de photos souvenirs et la remise de l'écusson de l'ENEM par à Son Excellence le général chef des forces armées des Émirats arabes unis frères, qui a porté ses impressions sur le livre d'or de l'ENEM.

Mission dans l'Adrar en 1900

Source: In: Revue d'histoire des colonies, tome 39, n°137,1952. pp. 103-126;



Bou El Mogdad

Le texte de ce rapport écrit par Bou El Mogdad interprète officiel est actuellement conservé parmi les archives du centre I. F. A. N. (Institut français d'Afrique Noire) de Saint-Louis du Sénégal. Il relate l'histoire de la mission Blanchet qui atteignit la première Atar, mais faillit n'en pas revenir.

Saint-Louis, le 1er décembre 1900.

Monsieur le Gouverneur Général,

Par décision du 19 mars 1900, vous m'avez fait l'honneur de me mettre à la disposition de M. Blanchet, Chef d'une mission commerciale allant explorer les provinces Maures de l'Ouest Africain, et m'avez en même temps chargé d'une mission particulière auprès de Moctar Ould Aida, nouvel Emir de l'Adrar, de lui remettre le montant annuel de la rente ou coutume qui lui est payée par la France et de me renseigner sur les groupements des tribus habitant l'Adrar, le Tiris et l'Ouad-Noun; sur le degré de leur influence, le nombre de fusils dont elles peuvent disposer, etc..

Par lettre n° Ç5 du 21 mars, vous avez bien voulu me transmettre vos instructions au sujet de la double mission qui m'était confiée et me tracer la ligne de conduite que je devais suivre pendant la durée de mon voyage, le rôle qui m'était attribué près de M. Blanchet et mes devoirs tant envers lui que vis-à-vis du Gouvernement qui m'honorait de sa confiance.

Profitant de mon séjour dans l'Adrar, je me suis en outre renseigné sur la situation commerciale et agricole des régions que j'avais à parcourir. J'ai l'honneur aujourd'hui, Monsieur le Gouverneur Général, de vous rendre compte fidèlement de ma mission.

Les commencements du voyage de M. Blanchet et de ses compagnons furent très heureux, ils traversèrent tout le pays Trarza très pacifiquement, l'entreprise présentant un caractère purement commercial. Nous voyageâmes d'abord sous la conduite d'Ahmed Saloum, Emir des Trarza, qui s'est montré notre véritable ami et auquel, à son retour, M. Blanchet a remis un certificat témoignant de sa belle conduite à notre égard. Les affaires de son pays ne lui permettent pas de nous accompagner très longtemps et de s'avancer vers l'Adrar, Ahmed Saloum nous confia à Moulaye, chef des Aleb, Tribu Trarza auquel M. Blanchet donna attestation de son dévouement.

A sept journées de marche au delà de Saint-Louis, nous rencontrâmes un envoyé de Moctar-Ould Aida, nous apportant une lettre de ce dernier dans laquelle il nous prévenait que la présence des hommes armés — tirailleurs qui nous escortaient — ferait une très mauvaise impression dans le pays, et il m'invitait, — chose qui ne pouvait se faire — à aller seul traiter avec lui, laissant en route les Européens que j'accompagnais, ou si cela n'était pas possible, d'aller le trouver avec eux trois seulement. Je donnai la traduction de cette lettre à M. Blanchet. Un Conseil fut tenu par les membres de la mission, après discussion, et d'accord avec l'envoyé de Moctar Ould Aïda, il fut décidé que tout le monde irait jusqu'à Touizikt où les hommes de l'escorte, les conducteurs de convoi et les bagages seraient mis sous la protection de notre ami Cheikh Saad Bou puis, que M. Blanchet, ses deux compagnons et moi, nous nous mettrions en route vers l'Adrar. Mais deux jours après notre arrivée à Touizikt, les Oulad-Labb, tribu peu dépendante de l'Emir et dont les relations avec ce dernier se trouvaient en ce moment très mauvaises, tentèrent de faire razzia de nos chameaux qui étaient gardés par une escouade de tirailleurs commandée par un caporal. Dès les premiers coups de fusils, le lieutenant Jouinot-Gambetta se mit en route avec ses hommes : Son arrivée sur les lieux fit cesser le feu ; les Maures furent repoussés. Mais l'envoyé de l'Emir, sous la conduite duquel nous devions continuer notre route vers Atar nous déclara que, vu cette première marque d'hostilité, il ne croyait plus que sa seule présence pût suffire pour empêcher, ou écarter de nous, les nouvelles attaques qui étaient à craindre, et nous proposa d'aller l'attendre à Tabrinkout avec nos hommes, afin de lui permettre d'aller prévenir Moctar Ould Aïda et de lui demander l'autorisation de nous rendre près de lui avec notre escorte et de nous envoyer quelqu'un de sa famille pour nous protéger. Cette proposition fut accueillie par tous et je demandai au Chef de la mission de partir avec l'envoyé de l'Emir afin de me renseigner par moi-même et d'user de mon influence pour combattre les doutes que les marabouts fanatiques pourraient faire naître dans l'esprit de Moctar

Ould Aïda sur nos véritables intentions. Mais M. Blanchet m'objecta que ma présence lui était trop utile, qu'il préférait m'avoir près de lui en pareilles circonstances, plutôt que de me voir partir en avant. Nous engageâmes alors Abdoulaye Fall, parent du chef du canton de N'Diago, que M. Blanchet avait attaché à la mission comme agent de renseignement, à partir avec le messager de l'Emir, il accepta, et nous poussâmes jusqu'à Tabrinkout, lieu de notre rendez-vous, où nous attendîmes leur retour. Notre courrier revint quelques jours après, accompagné d'Ahmed, fils de Moctar Ould Aïda, escorté de seize cavaliers. Ahmed nous apprit qu'il venait vers nous de la part de son père, tout disposé à recevoir la mission, malgré l'opposition des habitants du pays, marabouts et guerriers. Abdoulaye Fall rendit compte de son voyage et nous déclara que la population tout entière était opposée à cette première venue des Blancs dans l'Adrar, et que certaines tribus poussées par le fanatisme offraient même de très riches présents à l'Emir pour qu'il nous renvoyât. Sous la conduite d'Ahmed, nous repartîmes, voyageant sans incident jusqu'à Lakhehane, à environ huit kilomètres de la Capitale ; là, on nous fit arrêter pour attendre l'arrivée de Moctar Ould Aida qui était dans la campagne au-delà d'Atar.

Le lendemain de notre arrivée à Lakhehane, dans l'après-midi, des envoyés de l'Emir se présentèrent en nous disant qu'ils étaient chargés par leur chef de nous conduire à la Capitale où une maison était préparée pour nous loger. Nous les remerciâmes et nous fîmes charger nos bagages pour les suivre. Arrivés à la ville, les représentants de Moctar Ould Aida nous avouèrent que les gens du pays n'étaient pas rassurés de nous voir en armes et qu'ils étaient persuadés que nous avions une arrièrepensée, que nous avions à leur égard d'autres intentions que celles que nous affirmions, et que notre but n'était pas de traiter pacifiquement avec eux ; qu'en conséquence ils nous demandaient de leur remettre nos fusils. Nous déclarâmes alors qu'il nous était impossible, vu les troubles continuels qui agitaient le pays, le peu de confiance que l'on pouvait avoir dans la parole des Maures et l'attaque déjà tentée contre nous, de leur faire remise de nos armes. Nous leur donnâmes de nouveau l'assurance que nous étions de simples voyageurs ne venant chez eux que pour essayer de nouer avec eux des relations commerciales et amicales, et pour leur prouver notre caractère pacifique, nous consentîmes à enfermer nos fusils dans une des chambre de la maison que nous occupions, leur promettant qu'aucun de nos hommes ne sortirait en armes ; mieux encore, nous leur proposâmes de nous louer des captifs pour nous procurer du bois à brûler et de l'eau, nous engageant à consigner nos hommes, qu'aucun d'eux ne sortirait de la maison. Ils acceptèrent notre proposition et promirent de nous fournir les captifs demandés. Mais cette promesse ne fut pas tenue. Le lendemain, Ahmed fils de Moctar Ould Aida, vint nous trouver avec un homme qui devait accompagner nos tirailleurs pour aller chercher de l'eau au puits, ce qui fut fait sans incident. Alors, M. Blanchet me remit un projet de convention que je devais soumettre à l'Emir et le lui faire signer, après lui en avoir expliqué tous les termes. Par cette convention, le Roi de l'Adrar devait accorder au Chef de la mission le droit d'établir un comptoir sur la côte et lui réserver celui de commercer avec ses sujets ; en retour des avantages à lui concédés, M. Blanchet s'engageait à payer à l'Emir une coutume annuelle de mille pièces de Guinée et une taxe sur les marchandises de l'Adrar. Je me rendis donc près de Moctar Ould Aida qui me reçut fort bien ; je lui exposai le but de ma visite ; il m'écouta avec beaucoup d'attention et me promit de venir lui-même le lendemain discuter avec M. Blanchet les bases de la convention proposée, en faveur de laquelle il paraissait très disposé. Malheureusement au cours de cette même journée on lui signala l'arrivée de Mohamed Lamine, son cousin et frère d'Ahmed, fugitif dont j'aurai plus tard occasion de parler. Cet homme était accompagné des cavaliers des Oulad Gheïlane, tribu hostile au Roi. En même temps on lui dévoilait que certains notables de son entourage, de connivence avec Mohamed Lamine avaient formé le complot de l'assassiner. Tout était à redouter de la part de ces insoumis et la crainte qu'il lui inspirait affaiblissait encore son peu d'autorité. En présence de nouvelles aussi peu rassurantes, je crus devoir retourner à Atar près de mes compagnons, afin de les mettre au courant de ce qui se tramait et de nous préparer à nous défendre si le roi, notre seul appui, venait à nous manquer et disparaître, éventualité qui pouvait se produire. Pendant que j'étais auprès de Moctar les marabouts d'Atar et surtout les Smacides, habitants de cette ville, profitant de l'embarras dans lequel il se trouvait, travaillaient auprès des guerriers d'Atar pour les gagner à leur cause et les corrompre en leur donnant des cadeaux pour les engager à attaquer les Blancs qui, disaient-il n'étaient venus que pour s'emparer du pays. Les auteurs de cette lâche trahison réussirent à vaincre l'hésitation des guerriers, et dès le matin, profitant de l'absence du fils de Moctar Ould Aïda, que la nouvelle de l'arrivée de Mohamed Lamine avait obligé de quitter Atar pour rejoindre son père, envoyèrent un captif pour conduire nos tirailleurs, toujours sans armes, au puits où ils les attendaient tranquillement. Quand nos tirailleurs furent arrivés près d'eux, ils tirèrent dessus, en tuèrent quelques-uns et en blessèrent plusieurs autres. De la maison où j'avais passé la nuit j'entendis les coups de fusils, je m'élançai dans aussitôt, la rue pour savoir ce qui se passait ; à ce moment, une femme criait : « Les Chrétiens qui étaient venus pour prendre nos palmiers sont massacrés ! » Je courus alors à la maison où était logée la mission, j'y trouvai MM. Blanchet et Dereins qui m'apprirent que les tirailleurs de corvée avaient été attirés dans un lâche guet-apens et que le Lieutenant Jouinot-Gambetta était allé à la tête de quelques hommes pour les secourir. Je demandai à M. Blanchet d'aller rejoindre le Lieutenant, il s'y refusa et me garda près de lui. Quelques moments après M. Jouinot-Gambetta revint, ramenant les survivants et les blessés au nombre desquels il était compris luimême, ayant reçu une balle au-dessus du genou. Nous nous empressâmes de panser les blessés, tout en surveillant la rue et en

tenant les Maures à distance. Pendant ce temps, Sidi, un des hommes de confiance de Moctar Ould Aida, n'osant venir lui-même, m'envoya un messager pour me dire de faire cesser le feu et que, de son côté, il allait tenter l'impossible pour engager les Maures à en faire autant ; que les auteurs de cette trahison avaient agi à l'insu de l'Emir et qu'il en était indigné. Je répondis au messager de Sidi que c'était aux Maures d'avoir à cesser le feu les premiers, lui expliquant combien ils avaient agi lâchement en attirant dans un piège et en assassinant nos tirailleurs sans défense, lui faisant entendre que les Français sauraient se venger non seulement des auteurs de cette perfidie, mais encore de Moctar Ould Aida lui-même, ce qu'il comprit parfaitement. En effet, les hostilités furent aussitôt arrêtées, et Sidi nous envoya des outres pleines d'eau ; à son exemple, quelques-uns de mes anciens amis nous en envoyèrent à leur tour, car il ne nous était plus possible de nous en procurer nous-mêmes. Dans l'après-midi Ahmed revint à Atar, son premier soin fut de venir près de nous pour assurer de ses bons sentiments et nous donner des preuves de son dévouement, et, le cœur battant de colère, outré de la lâcheté et de la perfidie des Maures, il proposa au chef de la Mission d'armer nos hommes et de prendre la ville, jurant qu'il serait le premier à tirer sur les auteurs de la déloyale tentative dont nous venions d'être victimes. Nous lui fîmes comprendre que nous n'étions pas venus pour combattre, et nous lui dîmes d'un ton énergique de faire venir nos chameaux, puis nous lui remîmes une lettre pour son père dans laquelle nous rendions compte à ce dernier des faits odieux qui venaient de se passer et lui en exprimions notre profonde indignation. II nous quitta alors en promettant de faire ramener nos chameaux et de prendre les mesures nécessaires pour nous procurer, sans avoir à courir le moindre danger, tout ce dont nous pourrions avoir besoin. Mais plusieurs bandes armées, fanatisées et entraînées par Mohamed Lamine et ses partisans, étaient arrivées dans la journée et son autorité sur elles ne produisit aucune impression. Les Chefs qui nous étaient hostiles et des notables d'Atar, leurs principaux affidés, se réunirent dans une maison voisine de la nôtre, la nuit se passa toute entière à se concerter et à préparer l'attaque du lendemain. De notre côté, nous cherchions les moyens de nous défendre : nous pratiquâmes dans le mur des meurtrières, décidés à vendre chèrement notre vie; et tous bien armés, nous les attendîmes. Au lever du soleil, le 10 juin, ils commencèrent le feu auquel nous répondîmes de notre mieux. La fusillade était très nourrie, et les moments de répit que nous laissaient les assaillants étaient rares. Toutefois, pendant ces moments-là, j'entendis presque toute la journée, qu'ils ne pouvaient ni ne voulaient me tuer, que je devais sortir de la maison où nous étions enfermés et laisser les infidèles ; me rappelant que j'étais bon musulman, que mon titre d'El Hadj me rendait sacré à leurs yeux, mais que j'agissais contrairement à ma religion en faisant cause commune avec des Chrétiens contre des fils de Prophète. Je répondis que la question de religion, pour moi, n'était pas en cause, qu'ils avaient manqué à leur parole et qu'en nous attaquant ils nous forçaient à nous défendre, que je ne craignais pas la mort, de quelque côté qu'elle vint, d'un frère ou d'un ennemi, et que mon devoir était de rester avec ceux que j'avais mission d'accompagner de guider et de protéger au besoin, et que je ne faillirais pas à ce devoir. Alors, ils appelèrent Abdoulaye Fall, l'agent de renseignement de M. Blanchet, celui-ci vers le milieu du jour demanda et obtint la permission d'aller conférer avec les Maures, ses amis, qui le demandaient; malheureusement, au lieu de se diriger du côté de ceux qui l'appelaient, il prit une autre direction et eut à essuyer le feu de ceux, qui ne le connaissaient pas. Cette lutte acharnée dura de six heures du matin à trois heures de l'après-midi. Elle nous coûta la mort de trois tirailleurs, la blessure de plusieurs d'entre eux, celles de M. Blanchet, d'Abeidi Fall, jeune Maure du collège des fils de chefs, attaché à la mission comme interprète, et la mienne à la jambe gauche. A ce moment, je fus appelé par le nommé Yadali, jeune Maure Trarza pris à Saint-Louis comme guide, et dont nos ennemis s'étaient emparés la nuit précédente par surprise, lui mettant le couteau sous la gorge et le menaçant de mort s'il n'indiquait pas un moyen sûr de nous surprendre sans que nous nous en doutions, mais qui resta muet malgré les menaces de ses agresseurs. Je fis appeler ce jeune homme qui m'apprit que Moctar Ould Aida était arrivé et me demandait en personne. Sur le conseil de M. Blanchet, je me rendis à l'invitation du Roi : Je sortis de la maison soutenu d'un côté par mon jeune domestique et de l'autre par un Maure qui tenait pour nous et se disait Talmidi de Cheikh Saad Bou. Arrivé à la maison, où je croyais voir Moctar Ould Aïda, je n'y trouvai que ses représentants qui me reçurent assez bien et me dirent qu'ils ne pouvaient obtenir des fanatiques acharnés contre nous la fin des hostilités tant que nous conserverions nos armes et qu'il fallait que mes compagnons vinssent avec moi, qu'ils me retenaient prisonnier et ne me remettraient en liberté que lorsque les Blancs se seraient rendus à leur désir qu'alors il serait pourvu à nos besoins, qu'on nous donnerait de l'eau pour nos hommes. J'écrivis aussitôt à mes compagnons d'infortune, leur exposant la situation. Je les savais atterrés : je leur conseillai de venir. MM. Dereins et Jouinot-Gambetta arrivèrent aussitôt, on leur donna à boire ; comme les Maures nous demandaient pourquoi M. Blanchet n'était pas venu et ne les avait pas suivis, nous leur dîmes qu'il était resté avec ses hommes attendant l'eau promise. Cette explication ne leur parut pas satisfaisante, et ils refusèrent de tenir leurs engagements. M. Jouinot écrivit à M. Blanchet un mot qui le décida. Il vint à son tour. Nous nous empressâmes alors d'assurer les moyens de faire porter de l'eau à nos hommes. Pendant que nous nous occupions de ce soin, nous entendîmes de nouveaux coups de feu et on nous apprit que les tirailleurs de notre escorte nous abandonnant, nous et nos bagages, étaient partis en hâte dès qu'ils n'avaient plus eu de chef avec eux. Tout ce que possédait la mission fut pillé, naturellement ; et dépouillés de nos armes, bagages, marchandises

et provisions, nous restâmes prisonniers. Vers le soir du même jour, Moctar Ould Aida vint nous visiter et nous exprimer les plus vifs regrets de ce qui s'était passé, flétrissant comme ils le méritaient ces auteurs de l'odieuse trahison dont nous avions faille être victimes tous, et qui avait causé la mort de plusieurs de nos hommes; nous disant combien il était peiné, navré de n'avoir pu empêcher l'accomplissement de ces faits regrettables. Cependant, il nous assura que constitués prisonniers, nous avions la vie sauve, et qu'il s'en portait garant. Hélas ! le pauvre Emir était bien sincère, car sa situation n'était rien que moins sûre, et sa sécurité était menacée à ce point qu'il n'avait osé venir vers nous qu'accompagné d'une nombreuse escorte et de ses plus chauds partisans. Les marabouts et les guerriers connaissant les bonnes dispositions du Roi à notre égard, se réunirent de nouveau pour se concerter: ce fut l'avis des plus exaltés qui l'emporta, et ils allèrent trouver Moctar Ould Aida pour lui demander de nous livrer à la mort ; car c'est la loi du Prophète: Doivent périr tous ceux qui tentent de s'emparer de la terre ou des biens des fidèles musulmans. Et ils assuraient que nous étions venus dans l'Adrar qu'avec l'intention de conquérir le pays ou d'en préparer la conquête. Quant à moi, mon cas était plus grave: Musulman, j'avais tiré sur mes coreligionnaires pour la défense des Chrétiens que je n'avais pas voulu abandonner, malgré les avis qui m'avaient été donnés d'abord, et les menaces qui m'avaient été faites ensuite, que je méritais une mort lente et terrible par les supplices les plus cruels. Ils demandaient surtout au Roi qu'il me livrât à eux lié et garrotté, et ils lui offraient en échange des cadeaux importants et la création de nouveaux impôts, promettant de s'y soumettre. Ils le menacèrent de quitter le pays s'il refusait de mettre les Chrétiens à mort et de me livrer ou s'il nous laissait retourner à Saint-Louis. L'Emir faisait tout son possible pour dissuader de leur erreur et tâcher de tenir la promesse qu'il nous avait faite, qu'il ne serait pas attenté à notre vie, leur donnant l'assurance que lui et ses sujets n'avaient pas de meilleur ami que moi, qu'il avait en ma parole et celle de mes infortunés compagnons la confiance la plus absolue, qu'il m'aimait comme un fils et refusait énergiquement de laisser mettre les Chrétiens à mort et de me livrer à eux. Alors, pour ébranler la confiance qu'il avait en moi, ils lui firent remarquer que mes précédents voyages dans l'Adrar n'avaient pas eu d'autre but que d'espionner son prédécesseur, d'étudier le pays et de préparer la venue des Blancs pour la conquête de leur territoire par ces derniers ; que j'avais trahi la loi du Prophète, trahi sa confiance ainsi que celle de son parent, que je méritais la mort des traitres et qu'ils étaient même d'avis de me conduire enchaîné au Sultan du Maroc comme prisonnier de guerre. Ce fut alors qu'on m'offrit secrètement et à deux reprises différentes les moyens de fuir, mais seul. Une première fois de la part d'Abdoulaye Ould Eth'man, dont j'aurai occasion de parler, la deuxième fois de la part de Maouloud Ould Maouloud, qui en avaient pris tous deux les mesures les plus sûres et tout préparé. Je refusai, naturellement. Moctar Ould Aida persista dans son refus, quoique son embarras fût extrême; car si les belles promesses de ses sujets pouvaient le tenter, leurs menaces l'effrayaient plus encore, sachant qu'ils étaient capables de les mettre à exécution; et d'un autre côté, il comprenait très bien qu'il avait le plus grand intérêt à nous protéger et à nous garder la vie sauve et à ne rien changer aux relations d'amitié qui le liaient avec notre Gouvernement, prévoyant que la France userait de représailles et saurait venger d'une manière éclatante et terrible la mort de ses sujets (si lâchement surpris). Pendant que notre sort se discutait, nous eûmes le regret d'apprendre que les tirailleurs partis pour Saint-Louis, ayant rencontré une caravane de l'Adrar, l'avaient attaquée, complètement pillée et avaient tué tout ou partie des gens qui l'accompagnaient. La nouvelle de ce fait fâcheux aggrava encore notre situation et rendit les marabouts plus tenaces dans leurs prétentions et plus sévères à notre égard. En effet, ils prétendaient maintenant que le mal était sans remède, que les Français n'attendraient pas que nous fussions mis à mort pour venir les en punir, que l'œuvre de vengeance était déjà commencée et qu'il fallait envoyer des ambassadeurs au Sultan du Maroc et nous faire conduire en toute hâte près de ce dernier, afin qu'en échange il leur confiât des armes et leur donnât des forces suffisantes pour leur permettre de se défendre. Le sultan avait, disaient-ils, des armes et des canons comme les nôtres et il était trop bon croyant pour laisser des fils du Prophète sans défense contre les Chrétiens. Moctar Ould Aida ne voulut pas se rendre à leurs raisons et pour les calmer, au moins momentanément, et gagner du temps il proposa de faire venir Cheikh Saad Bou, leur expliquant combien ce marabout était notre ami et quelles raisons il avait de l'être; il déclara qu'il ne voulait prendre aucune détermination sans l'avoir consulté et promettait de suivre son avis, il ajouta qu'ils devaient tous savoir que Cheikh Saad Bou était trop fidèle observateur de la loi du Prophète pour trahir la cause des musulmans de l'Adrar ou leur donner des conseils perfides ou des avis funestes. Ces bonnes raisons semblèrent en effet les calmer. Alors notre ami l'Emir les voyant ébranlés, leur donna l'assurance qu'il remettrait les prisonniers aux mains de Cheikh Saad Bou aussitôt son arrivée, le rendant responsable de ce qui pourrait survenir ensuite. Or, dans le même temps, Moctar recevait une lettre de Cheikh Saad Bou, apportée par un messager spécial et par laquelle ce marabout ayant appris ce qui se passait et prévoyant les craintes des Maures, déclarait leur garantir la paix au nom des Français et assurait le paiement de la coutume à Ould Aida, s'il consentait à lui remettre les Blancs qu'il gardait prisonniers. La lecture de cette lettre entendue, les avis furent partagés, les uns acceptaient ces propositions, les autres les écartaient et le débat menaçait de traîner en longueur sans qu'aucune décision ne fût prise. Sur ces entrefaites, Cheikh Saad Bou vint et palabra pendant treize jours afin d'obtenir notre délivrance. Au cours de ces longs palabres, les Maures consentirent enfin à nous laisser partir, à la condition de leur abandonner M. Blanchet comme otage jusqu'au jour où ils jugeraient à propos de le ramener.

La Responsabilité Médicale

Introduction :
La responsabilité au sens juridique est l'obligation morale de répondre et d'être garant de ses actes.
Pour le médecin c'est le degré de responsabilité envers le public ou envers les particuliers des actes lors de l'activité professionnelle.
La responsabilité juridique comporte le châtiment corporel et la réparation du dommage corporel causé.
Quatre types de responsabilités sont applicables au médecin :
- **responsabilité pénale**
- **responsabilité civile**
- **responsabilité administrative**
- **responsabilité disciplinaire.**



Médecin Colonel
Abdallahi Yacoub Aboumediene
commandant de l'Ecole Militaire des spécialités paramédicales

Responsabilité pénale du médecin :

Qu'il soit libéral, salarié ou exerçant au secteur public, le médecin peut être traduit en justice pour les actes commis dans le cadre de sa profession. Il peut s'agir de contravention, de délit ou de crime Les peines encourues sont de 02 ans pour les contraventions, de 03 ans pour les délits et de 10 ans pour les crimes.

Le médecin peut être pénalement poursuivi pour : les infractions concernant l'acte médical :
* Délit d'abstention fautive
* Délit d'avortement
* Homicide volontaire
* Euthanasie
* castration
* coups et blessures involontaires

Les infractions concernant la profession médicale :
* violation du secret médical
* faux certificats médicaux
* exercice illégal de la médecine

Responsabilité civile du médecin

La responsabilité civile est du domaine de la réparation du dommage corporel causé au patient.

Dans ce cas la preuve incombe à la victime et doit comporter 03 éléments :
* Faute commise par le médecin
* lien de causalité entre la faute et le dommage subi
* dommage subi par la victime.

Le critère de responsabilité civil du médecin est la faute commise.

La Faute est alors qualifiée de :
-Lourde
- Négligence inexcusable
- Imprudence
- Méprise grossière
- Ignorance grossière

L'introduction de l'action en réparation doit être faite par le plaignant dans la limite de 03 ans. Est-ce que cela veut dire qu'il y a prescription au delà de y 03 ans, même si les dommages corporels ou psychologiques demeurent ? La loi ne le dit pas et n'en dit pas le contraire. Cependant il y a plusieurs cas de jurisprudences (délai de 15 ans). Il est utile de rappeler que le contrat qui lie le médecin au patient, quelle qu'en soit la forme est un contrat de moyens et non de résultats. Cependant le médecin a l'obligation de moyens, de prudence et de diligence conformément aux connaissances scientifiques du moment.

Responsabilité de l'hôpital public

Au delà du médecin, la responsabilité de l'hôpital public peut être engagée dans certaines circonstances :
- chaque fois que le patient estime qu'il n'a pas reçu les soins que nécessite son état de santé.
- la faute médicale dommageable imputable aux praticiens hospitaliers engage la responsabilité de l'hôpital Tous les actes de jurisprudence imputent toute faute médicale, des médecins hospitaliers à l'hôpital sauf si le médecin a commis une violation flagrante, délibérée et malveillante de ses devoirs.

A suivre...

Nécrologie....

Le Médecin-colonel (er) Mohamed Sidi Maleck Bellaly n'est plus…



Nous avons appris avec tristesse, le décès du Médecin-colonel (er) Mohamed Sidi Maleck Bellaly survenu lundi 26 avril 2021 au Maroc, suite à une longue maladie. En cette douloureuse circonstance, l'Etat-major Général des Armées présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses proches et aux membres des forces armées nationales et de sécurité.
Que Dieu l'accueille en son vaste paradis.
« Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons. »

Avis aux lecteurs

"Akhbar ElJeich"

Nous avons constaté la présence sur les médias sociaux de plusieurs pages se faisant passer pour celles de l'Armée nationale mauritanienne. Ces pages usurpent des titres et diffusent des contenus qui peuvent laisser penser qu'elles émanent de l'institution militaire. A cet effet, la direction de la communication et des relations publiques de l'état-major général des armées informe le public que l'Armée nationale mauritanienne dispose d'un site internet dénommé «Armée nationale mauritanienne» et d'une page Facebook dénommée «Armée nationale mauritanienne» qui constituent l'unique présence autorisée de l'Armée nationale sur les Médias sociaux. Toutes autres présence n'est qu'usurpation d'identité et n'engage en rien l'institution militaire.

OFFRE AL AMTHAL

موريتاني mauritani

À PARTIR DU 02 MARS 2021

AVEC L'OFFRE AL AMTHAL DE MAURITANI

DES AVANTAGES IMMÉDIATS ET PERMANENTS



موريتاني mauritani GSM

CARTE SIM À 50 N-UM

-200% BONUS

À PARTIR DE 50N-UM

500 N-UM D'APPELS NATIONAUX

1GO D'INTERNET

1H ALLO LILKOUL +

Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122

30 N-UM de crédit gratuit + 500 N-UM d'appels nationaux + 1 Go d'internet + 60 minutes de communications nationales offerts à l'activation

شنقيتل